

# HYERES : Max BAUER : « Il est temps de faire un rappel à l'ordre »

La Coordination Rurale rencontre Didier Guillaume.



ZNT, prédation, importations non conformes, sécheresse... encore une rentrée chargée pour l'agriculture française. Bernard Lannes, président de la Coordination Rurale et Damien Brunelle, secrétaire général adjoint ont demandé des engagements forts au ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, ce vendredi 6 septembre, » On ne peut plus se contenter de jolis discours, les agriculteurs ont besoin d'actes. » indiquait Bernard Lannes à la sortie du rendez-vous.

Un dossier brûlant : les Zones de non-traitement (ZNT)

» Il est hors de question de faire disparaître des centaines de milliers d'hectares de terres cultivables, sinon nous serions tous obligés de consommer des produits importés qui ne respectent pas nos normes et les agriculteurs auraient encore plus de difficultés pour vivre de leur métier. » tranche Damien Brunelle qui ajoute : » le ministre a confirmé que les chartes seraient des outils permettant d'atténuer les ZNT qui pourraient sinon atteindre jusqu'à maximum 10 mètres. Enfin il n'y aura pas de délai de prévention avant traitement. «

La CR entendue sur le dossier Loup

Si le comptage des loups est effectué à partir du décompte de leurs hurlements, cette méthode les excite et les rend plus agressifs encore. En réponse aux inquiétudes de la CR, le ministre a assuré que les comptages auraient lieu quand tous les animaux domestiques seraient descendus des estives.

Article 44 – loi EGA : faisons appliquer les lois

Après avoir présenté ses solutions pour mettre en œuvre les demandes d'Emmanuel Macron sur l'autosuffisance en protéines végétales, la CR a questionné le ministre au sujet de l'absence de mise en œuvre de l'article 44 de la loi EGA. Ce dernier, interdit notamment depuis 10 mois l'importation de denrées alimentaires traitées avec des molécules interdites en Europe. Le Gouvernement malheureusement peu actif sur ce dossier, se doit de protéger ses agriculteurs et les consommateurs. Nous avons un outil législatif pour le faire, appliquons-le !

Enfin, en conclusion de cet entrevue, le ministre nous a assuré que l'assurance récolte serait facultative. Une victoire pour la Coordination Rurale qui y voyait un outil supplémentaire ponctionnant un peu plus le revenu (déjà très bas) des agriculteurs.

**Coordination Rurale PACA**

**Max Bauer – Président**

324 Traverse du domaine de l'Ourse – 83400 HYERES

Tel : 04 67 47 52 30 – Site:

[www.coordinationrurale.fr/provence-alpes-cote-dazur/](http://www.coordinationrurale.fr/provence-alpes-cote-dazur/)

## **A propos de la Coordination Rurale PACA**

La Coordination Rurale Provence-Alpes-Côte-d'Azur est un syndicat indépendant de toute organisation économique et politique qui défend tous les agriculteurs. Ses représentants sont des bénévoles vivant de leur ferme, présents dans les instances départementales et régionales où ils apportent l'avis de vrais paysans. La CRPACA lutte pour que les agriculteurs conservent leur liberté d'entreprendre avec des prix rémunérateurs, pour que le foncier agricole cesse d'être menacé par la pression urbaine et pour la protection des productions méditerranéennes.